



Dossier de presse

Union régionale des Scop et Scic de l'Ouest

Regards sur une mandature 2021-2025

PERSPECTIVES 2026 -2030



ACCOMPAGNER NOS ADHÉRENTS

DÉVELOPPER NOTRE RÉSEAU

PASSER UN CAP SUR NOS FONDAMENTAUX

lesScop OUEST
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

SOMMAIRE

01 A PROPOS

**02 LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES : DE QUOI
PARLE-T-ON EXACTEMENT ?**

03 LES MISSIONS DE L'UNION RÉGIONALE

04 LES CHIFFRES CLÉS

05 REGARD SUR UNE MANDATURE

06 UNE NOUVELLE PRÉSIDENCE

07 NOTRE RAISON D'ÊTRE

À PROPOS

**Un seul cap : la pérennité des coopératives.
Trois axes stratégiques pour y arriver :**

1
Accompagner nos adhérents

Accompagner nos adhérents au quotidien, dans leurs réussites comme dans leurs défis avec une offre de services adaptée.

2
Développer notre réseau

Développer le réseau pour multiplier les synergies et accroître la visibilité du modèle coopératif à l'Ouest.

3
Passer un cap sur nos fondamentaux

Agir pour la transition écologique, faire évoluer les pratiques de travail, et renforcer la formation et la vie coopérative.

L'Union Régionale des Scop et Scic de l'Ouest fédère 568 adhérents sur les régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire. Forte d'une équipe de 26 salariés et 29 élus, répartis sur l'ensemble du territoire, le siège de notre association est domicilié à Rennes au sein de la Maison des Scop et Scic et nous avons bénéficié d'antennes en Normandie (Caen) et Pays de la Loire (Nantes). Nous œuvrons au service de nos adhérents et de porteurs et porteuses de projet coopératif.

En tant qu'expert coopératif et partenaire engagé, l'Union régionale des Scop et Scic de l'Ouest fédère et accompagne à la création, la reprise, la transmission et la cession des coopératives de son territoire.

Nos valeurs

L'Union régionale des Scop et Scic de l'Ouest s'engage pleinement à partager les principes de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) : primauté de la personne humaine, démocratie, solidarité et partage équitable des richesses.

Convaincus que les coopératives répondent à une demande croissante de placer l'humain au cœur de toute initiative entrepreneuriale, nous travaillons chaque jour pour diffuser ces valeurs au plus grand nombre. Pour nous, l'expertise va de pair avec la solidarité, car coopérer signifie agir ensemble !



LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES : DE QUOI PARLE-T-ON EXACTEMENT ?

Scop et Scic : un modèle durable et démocratique

Les Scop (Société coopérative et participative) et Scic (Société coopérative d'intérêt collectif) sont des sociétés coopératives, de forme SA, SARL ou SAS, qui fonctionnent sur un principe démocratique : chaque associé détient une voix lors des assemblées générales, quel que soit le montant de son capital. Les salariés des Scop sont associés majoritaires et vivent un projet commun en mutualisant équitablement les risques et les grandes décisions stratégiques. Les Scic réunissent différentes parties prenantes physiques ou morales autour d'un projet collectif.

> Des entreprises concurrentielles

Les sociétés coopératives sont des entreprises qui opèrent comme les autres dans une économie de marché avec un impératif de profitabilité. Leur originalité : elles placent statutairement le salarié au cœur de l'entreprise, qui s'engage financièrement et humainement et devient un co-entrepreneur.

> Une gouvernance démocratique

- Les Scop sont les seules structures coopératives dont les membres associés sont les salariés. Avec au moins 51 % du capital et 65 % des voix, les salariés associés participent aux grandes décisions stratégiques en assemblée générale selon le principe « 1 personne = 1 voix ». Les salariés qui deviennent associés d'une Scop développent un esprit de responsabilité et s'inscrivent dans une dynamique collective. Co-entrepreneurs, ils sont associés aux décisions, aux résultats de l'entreprise, formés à ses rouages et à sa vie coopérative, et élisent leurs dirigeants.
- Dans une Scic, les salariés décident aux côtés des autres associés : clients, fournisseurs, bénévoles, mais aussi collectivités, associations ou entreprises privées.

> Une répartition équitable des bénéfices

Le statut Scop prévoit une répartition équitable du résultat annuel de l'entreprise : une part pour tous les salariés sous forme de participation ou complément de salaire (25 % minimum et 46 % en pratique), et une part pour les salariés associés (33 % maximum, 11 % en pratique) sous forme de dividendes.

> Une priorité à la pérennité de l'entreprise

- Dans une Scop, une troisième part, d'au moins 16 % des bénéfices et de 43 % dans la pratique, est affectée en réserves, dites impartageables. Elles vont contribuer, tout au long du développement de l'entreprise, à consolider les fonds propres et à assurer sa pérennité, et ce suivant une stratégie de long terme. L'apport en capital des co-entrepreneurs leur est remboursé sans plus-value lorsqu'ils quittent l'entreprise. - Une Scic a l'obligation de mettre en réserves impartageables 57,5 % de ses résultats (jusqu'à 100 % en pratique).

Taux de pérennité à 5 ans

de 79 %
CONTRE 61 %
au plan national

Les CAE, « entreprendre pour soi, réussir ensemble »

Le réseau des Scop accompagne également les porteurs de projets qui souhaitent créer et développer leur propre activité dans un cadre collectif et sécurisé au sein de Coopératives d'activité et d'emploi.

- La CAE, Coopérative d'activité et d'emploi, accueille des entrepreneurs de tous horizons. Ils testent et développent leur projet de manière autonome, tandis que la CAE assure le suivi administratif, juridique et comptable de leur activité. Ils bénéficient de toutes les synergies permises par ce rassemblement de compétences.
- Une fois leur activité lancée, ils peuvent quitter la CAE pour créer leur propre structure ou devenir associé de la coopérative et participer à ses orientations, tout en conservant leur statut de salarié.
- On trouve des CAE sous statut Scop ou Scic.
- Les 164 CAE représentent aujourd’hui 12 000 entrepreneurs.



les-cae.coop

LES MISSIONS DE L'UNION RÉGIONALE OUEST

LA PÉRENNITÉ DES COOPÉRATIVES AU CŒUR DE NOTRE ACTION

L'Union régionale des Scop et Scic propose une offre de services adaptés aux besoins de ses coopératives adhérentes : informations, accompagnement, formations, échanges entre entrepreneurs engagés et promotion des valeurs de l'ESS (économie sociale et solidaire).

• Accompagner les porteurs de projet

Notre équipe d'experts coopératifs vous accompagne pour préparer et concrétiser votre projet d'entrepreneuriat collectif : créer, transmettre, reprendre ou transformer une entreprise en Scop ou en Scic.

• Conseiller les Scop et les Scic

Au quotidien, l'Union régionale s'efforce de promouvoir la diffusion des connaissances et le partage d'expériences. Nous apportons des conseils aux entreprises coopératives pour les aider non seulement dans leur fonctionnement quotidien, mais aussi dans les moments exceptionnels.

• Promouvoir le statut coopératif

L'objectif principal de l'Union régionale est de soutenir le développement du modèle coopératif et de dynamiser le réseau des coopératives déjà en place. Nous assumons la représentation et la promotion des Scop et des Scic auprès de tous les acteurs économiques et sociaux.

Notre but est d'accroître l'impact des Scop et des Scic dans le paysage économique.

Un ancrage territorial et une présence active

L'Union régionale promeut le statut coopératif, participe à des actions collectives et travaille en partenariat avec les collectivités territoriales, les pouvoirs publics et de nombreux réseaux, conscients que les Scop et Scic fortifient le tissu économique.

5 EXPERTISES

- **Juridique** : Le statut juridique de la société, le socle de sécurisation de la coopérative
- **Coopérative** : La culture coopérative, garante de la pérennité, de la cohésion et de la vitalité de l'entreprise
- **Gouvernance** : Le sociétariat, une responsabilité partagée dans la gouvernance de l'entreprise
- **Financière** : Des outils financiers mutualisés issus de la solidarité du réseau
- **Inter-coopération** : Un enjeu de solidarité, de mutualisation des pratiques et d'interconnaissance

CHIFFRES CLÉS



+ 10 %

568

Sociétés coopératives adhérentes

+ 21 %

16 489

effectifs salariés

Les Scop et Scic de l'Ouest à fin 2025*

*chiffres projetés au 31/12/2025

446 Scop

(Sociétés coopératives et participatives)

122 Scic

(Sociétés coopératives d'intérêt collectif)

70%

(taux de sociétariat médian)

Entre 2021 et 2025, la conjoncture est restée globalement positive jusqu'en 2023, avant un ralentissement en 2024, suivi d'un rebond du développement en 2025.

Le contexte d'incertitude politique et d'économie n'a donc pas impacté négativement sur le bilan de la mandature, qui reste positif à l'Ouest. Les Scop et Scic de l'Ouest démontrent que le **développement du modèle coopératif est pérenne, résilient et attractif** pour des projets entrepreneuriaux toujours plus engagés et durables.

Notre réseau poursuit sa croissance (hors filiale) avec une augmentation du nombre de sociétés coopératives de + 10 % depuis le début de la mandature en 2021. Cette dynamique témoigne de l'attractivité et de la vitalité du modèle coopératif sur notre territoire.

En 2025, notre réseau atteint **16 489 emplois coopératifs** (hors filiales), marquant une progression de + 21 % par rapport au début de la mandature en 2021. Une croissance qui reflète la vitalité et l'impact du modèle coopératif sur l'emploi dans notre région.



18 632

effectifs salariés

+ 20 %
d'évolution
par rapport à 2021

+ 21%

16 489

dans les coopératives

2 143

Filiales

14 193

dans les Scop

2 296

dans les Scic

+ 17 %

+ 56 %

Entre 2021 et 2025, l'emploi coopératif a poursuivi sa dynamique dans l'Ouest. Les Scop affichent une progression remarquable de 17 % des effectifs, signe d'un modèle qui continue de séduire et de se renforcer. Quant aux Scic, leur essor est notable : + 56 % d'emplois coopératifs sur la mandature. Une croissance qui illustre l'attractivité croissante de ces entreprises d'intérêt collectif, capables de conjuguer performance économique et utilité sociale.

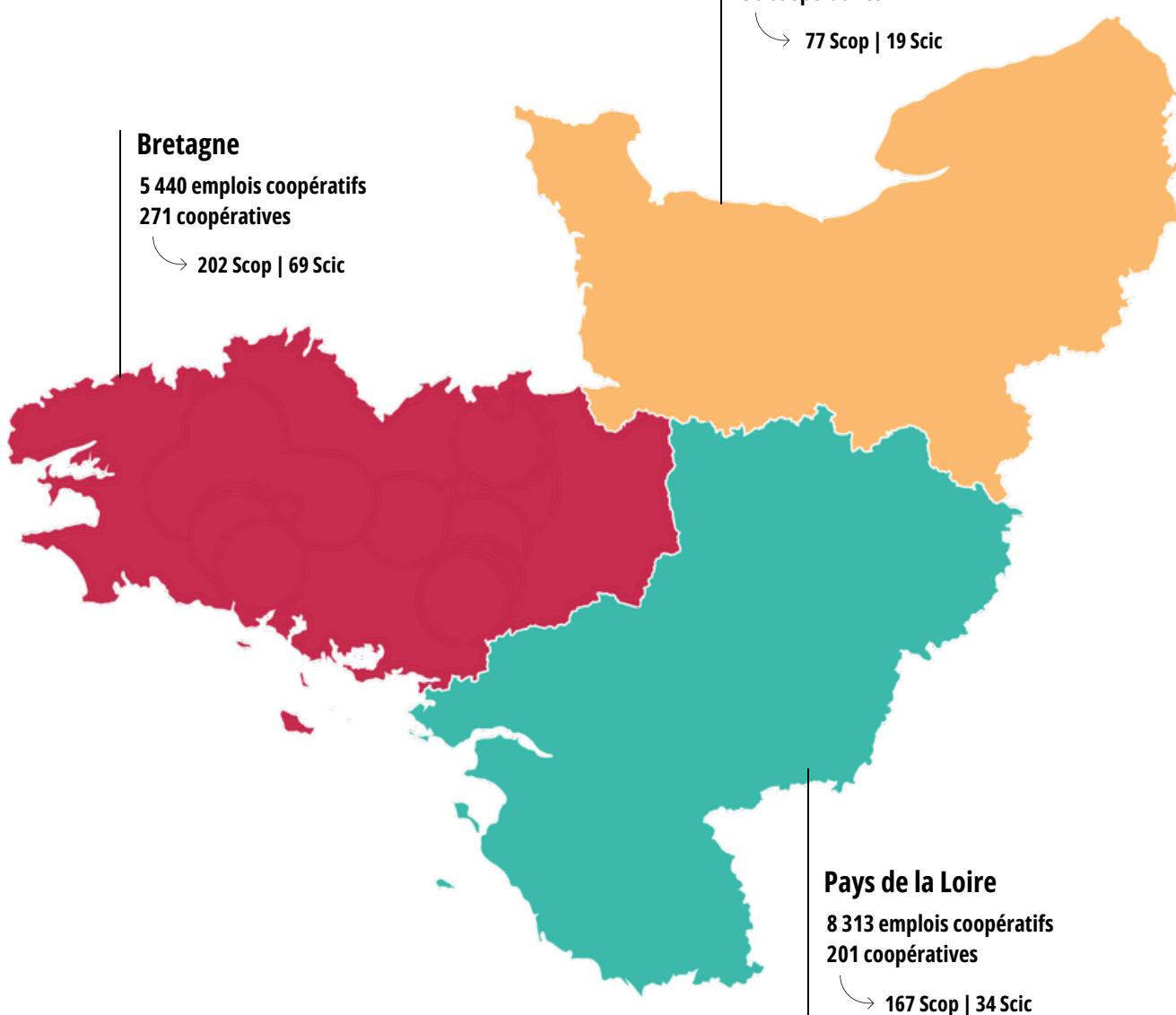
En 4 ans, le réseau des Scop & Scic de l'Ouest s'est développé de 10 % (soit +150 coopératives).

CHIFFRES CLÉS

Les chiffres régionaux

Données cartographiques (hors filiales)
par région en 2025*

*chiffres projetés au 31/12/2025

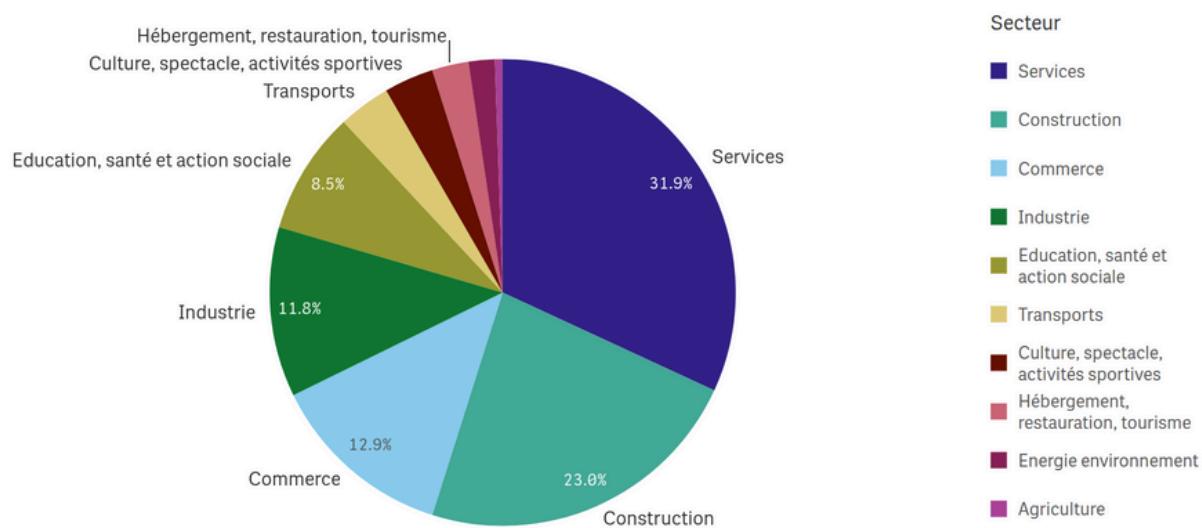


Entre 2021 et 2025, la hausse globale des effectifs est de **+21 % par rapport à la mandature précédente**. L'Ouest continue sa croissance en termes d'emploi coopératif et de création de coopératives en passant à 568 coopératives pour 16 489 emplois coopératifs, soit **+10 % de coopératives adhérentes et +21 % d'emplois coopératif en 4 ans**.

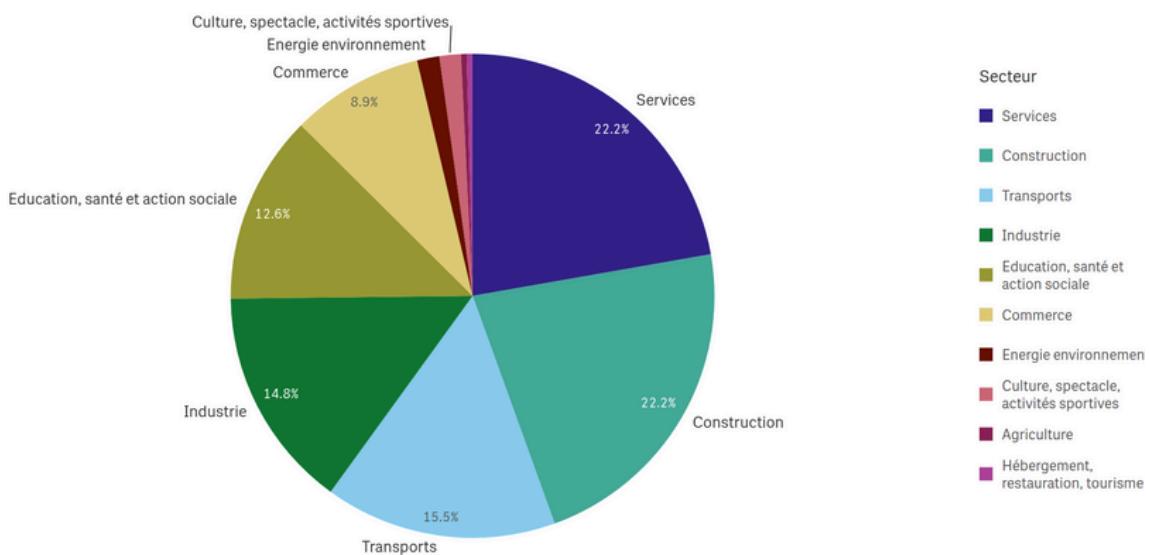
CHIFFRES CLÉS

Des secteurs dynamiques malgré un contexte économique peu porteur

Répartition des coopératives (%) par secteurs en 2025



Répartition des emplois coopératifs (%) par secteurs en 2025



Les plus gros secteurs en termes d'emplois sont le BTP, les Services et l'Industrie (après retraitement du secteur des transports qui est le fait d'une Scop dont les effectifs sont principalement des temps partiels).



UN CONGRÈS RÉGIONAL

UN CONGRÈS SOUS LE SIGNE DU PASSAGE DE RELAIS ET DE LA ROBUSTESSE COOPÉRATIVE

Le 17 octobre 2025, à l'Abbaye de l'Épau au Mans, s'est tenu le congrès régional de l'Union régionale des Scop et Scic de l'Ouest. Un rendez-vous marquant qui a réuni 300 congressistes, dirigeants, sociétaires, partenaires et acteurs du mouvement coopératif.

La matinée a été consacrée à l'Assemblée générale des Scop et Scic de l'Ouest, durant laquelle a été présenté le bilan de la mandature 2021-2025* et dessinées les perspectives de la mandature 2026-2030, dans la continuité du texte d'orientation national, lui-même pensé comme une amplification du précédent.



Le congrès a également offert aux participants un moment inspirant avec la conférence-débat d'Olivier Hamant, biologiste et chercheur, qui a invité les congressistes à penser la robustesse plutôt que la performance dans un monde en constante fluctuation, une intervention qui a rencontré un vif succès auprès des participants.

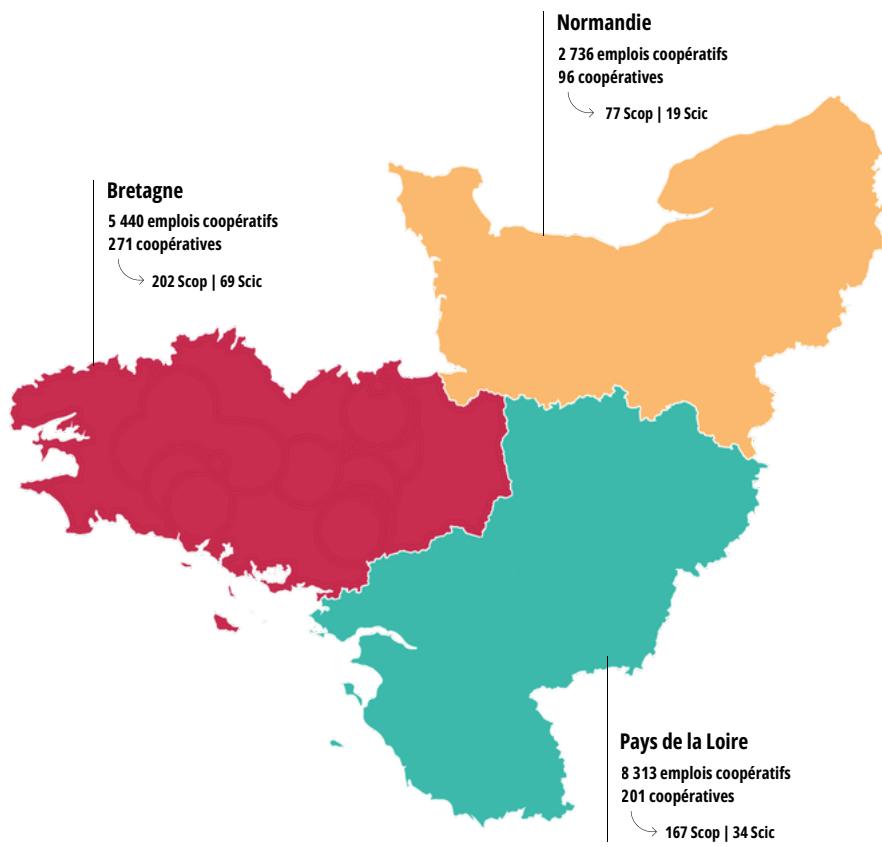
Enfin, l'événement a été marqué par l'élection du nouveau conseil d'administration et le passage de relais entre Serge Boureau, président sortant, et Dominique Laurence, ex-directeur général de Mateloc, désormais président de l'Union régionale des Scop et Scic de l'Ouest**.

*Voir *Regards sur une mandature, bilan de la mandature 2021-2025 et perspectives 2026-2030* page 11

** Voir *Une nouvelle présidence, Dominique Laurence élu à la tête de l'Union régionale*

REGARDS SUR UNE MANDATURE

BILAN DE LA MANDATURE 2021-2025 ET PERSPECTIVES 2026-2030



La mandature 2021-2025 de l'Union régionale des Scop et Scic de l'Ouest s'achève sur un bilan positif, porté par un réseau en pleine dynamique.

Dans un contexte économique, social et écologique en mutation rapide, les Scop et Scic de l'Ouest ont confirmé leur capacité d'adaptation, de solidarité et d'innovation.

« Nous avons voulu placer la pérennité des coopératives au cœur de notre action. Ce n'est pas qu'un slogan, c'est devenu notre boussole. » Loïc Julien, directeur de l'Union régionale des Scop et Scic de l'Ouest

En quatre ans, 150 nouvelles Scop et Scic ont rejoint le réseau de l'Ouest.

Entre 2021 et 2025, la Bretagne, la Normandie et les Pays de la Loire ont continué leur croissance en termes d'emploi et de création de sociétés coopératives en passant à **568 coopératives pour 16 489 emplois coopératifs**, soit + 10% d'entreprises adhérentes et +21% d'emplois coopératif en 4 ans.

Cette croissance s'est accompagnée d'une consolidation des fondamentaux du modèle : gouvernance partagée, performance économique durable et ancrage territorial.

« Le taux de pérennité des Scop et Scic à 5 ans est de 79 %. Ce n'est pas un hasard : c'est le fruit d'un modèle robuste, humainement exigeant et économiquement performant. » ajoute Loïc Julien.

Durant cette mandature, l'Union régionale a franchi un nouveau cap dans la structuration de ses expertises et son accompagnement des adhérents.

Autour de 5 expertises et 3 axes stratégiques : accompagnement stratégique, développement, formation, gouvernance et transition écologique ; l'équipe (désormais composée de 26 salariés) a renforcé la qualité et la proximité de ses interventions.

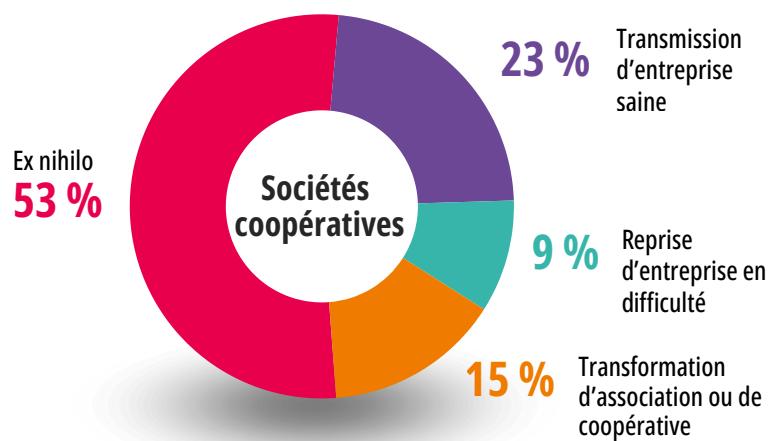
Le mouvement coopératif de l'Ouest s'est également affirmé comme acteur engagé de la transition écologique et sociale, avec une approche centrée sur la durabilité des entreprises et leur impact collectif.

La transmission d'entreprises saines en Scop, un modèle en plein essor

La création ex nihilo constitue toujours la moitié du stock des coopératives (53 %) et des emplois existants (49 %) en 2025. Mais la transmission d'entreprises saines en Scop continue de gagner du terrain et représente désormais près d'un quart du stock des coopératives de l'Ouest (23 %).

Cette évolution témoigne d'un intérêt croissant des dirigeants pour la reprise coopérative comme solution de pérennité économique et sociale. La transformation d'association ou de coopérative reste stable (15 %), tandis que la reprise d'entreprises en difficulté demeure minoritaire (9 % du stock en 2025).

« *La transmission en Scop, c'est la preuve que le modèle coopératif n'est pas réservé aux créations, mais qu'il peut aussi être une formidable solution de continuité et de transmission de valeurs.* » Jérôme Carpinelli, Responsable développement.



Cap sur 2029 : coopérer pour durer

La nouvelle mandature (2026-2029) s'annonce placée sous le signe de la continuité et de l'innovation.

Les priorités affichées ?

- Consolider les parcours d'accompagnement et évaluer la satisfaction des adhérents pour mieux répondre à leurs besoins.
- Renforcer les coopérations interterritoriales et les alliances avec les acteurs de l'ESS, de l'économie circulaire et de la transition écologique.
- Faire vivre la culture coopérative, notamment auprès des jeunes générations et des entreprises en transmission.
- Développer les compétences internes via la formation, la révision coopérative et les partages de pratiques professionnelles.

« *Nous devons continuer à incarner les transitions, à faire vivre la culture coopérative et à amplifier la dynamique de développement. Ensemble, nous pouvons consolider ce que nous faisons déjà si bien et saisir les nouvelles opportunités qui se présentent.* » Loïc Julien

Un mouvement ancré dans son temps

Les Scop et Scic de l'Ouest démontrent qu'un autre modèle d'entreprise est possible, un modèle durable, démocratique et créateur de valeur partagée.

Leur développement illustre une conviction forte : face aux défis écologiques et sociaux, la coopération n'est pas une alternative, c'est une réponse concrète et moderne.

UNE NOUVELLE PRÉSIDENCE

DOMINIQUE LAURENCE ÉLU À LA TÊTE DE L'UNION RÉGIONALE



“Le taux de pérennité des Scop et Scic à 5 ans est de 79 %. Ce n'est pas un hasard : c'est le fruit d'un modèle robuste, humainement exigeant et économiquement performant.”

Dominique Laurence, Président de l'Union régionale des Scop et Scic de l'Ouest

Continuité, transitions et visibilité accrue

Le nouveau président inscrit son mandat dans la continuité du travail engagé tout en affirmant sa volonté d'amplifier les dynamiques déjà à l'œuvre. Le texte d'orientation 2026-2029 servira de boussole au conseil d'administration pour construire un plan d'action stratégique assorti d'indicateurs précis.

Ce texte repose sur trois axes majeurs :

- Incarner les transitions sociétales et environnementales,
- Faire vivre la culture coopérative,
- Amplifier la dynamique de développement pour être plus visibles.

À 63 ans, Dominique Laurence vient de prendre la présidence de l'Union régionale des Scop et Scic de l'Ouest, succédant à Serge Boureau, ancien DG de Macoretz Scop. Ce passage de relais incarne une continuité dans la dynamique du Mouvement coopératif, tout en ouvrant une nouvelle étape marquée par une volonté d'adaptation et d'amplification.

Après une longue carrière dans les grands groupes et les fonds d'investissement, Dominique Laurence a choisi de tourner le dos aux logiques purement financières pour rejoindre un modèle d'entreprise fondé sur la confiance et la solidarité.

Le virage s'opère en 2014, lorsqu'il prend la direction de Mateloc, une Scop choletaise spécialisée dans la location et la maintenance de matériel pour le BTP et l'industrie. À l'époque en grande difficulté, l'entreprise est redressée grâce à une gouvernance partagée et à un engagement fort des salariés. Dix ans plus tard, Mateloc est une société solide, ancrée sur son territoire et reconnue pour sa réactivité et sa culture coopérative.

Cette expérience le conduit naturellement à s'engager dans le Mouvement : d'abord à la Fédération Scop BTP de l'Ouest, puis à l'Union régionale, qu'il préside désormais.

Pour Dominique Laurence, le contexte impose lucidité et réactivité :

« Les crises s'enchaînent depuis quelques années sous des formes différentes, politiques, géopolitiques, financières, sanitaires. Toujours plus vite, toujours plus violentes. Elles créent des risques pour nos entreprises, mais aussi des opportunités que nous devons saisir. »

Un Mouvement ancré et tourné vers l'avenir

L'Union régionale des Scop et Scic de l'Ouest fédère aujourd'hui plus de 560 entreprises coopératives et près de 16 500 salariés sur les territoires de Bretagne, de Normandie et des Pays de la Loire. Elle accompagne la création, la transformation, la transmission et la reprise d'entreprises où les salariés détiennent collectivement le pouvoir de décision.

Sous la présidence de Dominique Laurence, l'Union régionale des Scop et Scic de l'Ouest entend renforcer son rôle d'acteur économique engagé dans la transition écologique et sociale, tout en poursuivant un objectif clair : faire grandir la visibilité et l'influence du modèle coopératif dans l'Ouest.

Installé à Saint-Nazaire, Dominique poursuit en parallèle ses engagements bénévoles auprès de jeunes ingénieurs, de créateurs d'entreprise et d'associations solidaires. Une continuité naturelle pour celui qui résume son parcours par un même fil conducteur : agir pour et avec les autres.

NOTRE RAISON D'ÊTRE



Notre raison d'être.



L'UNION RÉGIONALE DES SCOPS & SCIC DE L'OUEST, CONTRIBUE À LA CRÉATION, AU DÉVELOPPEMENT ET
À LA PÉRENNITÉ DES MODÈLES D'ENTREPRISES COOPÉRATIVES, AVEC AU CŒUR DES PROJETS:
LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE - LE PARTAGE ÉQUITABLE DE LA VALEUR - L'IMPACT TERRITORIAL DE L'ENTREPRISE -
L'ÉPANOUISSSEMENT, L'ACCOMPLISSEMENT ET LA RESPONSABILISATION DES SALARIÉ·ES/ASSOCIÉ·ES PAR LE POUVOIR D'AGIR.

NOUS NOUS ENGAGEONS À ACCOMPAGNER ET À SOUTENIR TOUTES INITIATIVES PÉRENNES,
EN FÉDÉRANT LE RÉSEAU ET L'ENSEMBLE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DÉSIREUX DE RELEVER LES DÉFIS SOCIÉTAUX

**REGARDS SUR UNE
MANDATURE :**
BILAN DE LA MANDATURE 2021-2025
ET PERSPECTIVES 2026-2029

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

CONTACT PRESSE : bneau-thako@scop.coop

Union régionale des Scop et Scic de l'Ouest
7 rue Armand Herpin Lacroix
35000 Rennes

